

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 avril 2025

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS574

présenté par
M. Gernigon, rapporteur

ARTICLE 10

À la première phrase de l'alinéa 14, substituer aux mots :

« au moyen de »

les mots :

« grâce à des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.